

**The Last Great Ape Organization – LAGA**  
**Rapport d'activités- Octobre 2021**

**Sommaire:**

- **Un trafiquant arrêté à Bertoua dans la région de l'Est avec 77kg d'écailles de pangolins**
  
- **2 autres trafiquants appréhendés à la suite d'une saisie d'un chimpanzé et de l'arrestation de 2 trafiquants à Douala le mois dernier.**
  
- **Un trafiquant arrêté avec un pangolin fraîchement abattu le long de l'axe routier Yaoundé - Bafoussam.**

**Généralités**

Le mois a été marqué par l'arrestation de 4 trafiquants avec 77kg d'écailles de pangolins et un pangolin fraîchement abattu.

2 trafiquants de chimpanzé arrêtés à Douala, dans la région du Littoral suite à la saisie d'un bébé chimpanzé et l'arrestation le mois dernier de 2 trafiquants. Les 2 trafiquants ont été arrêtés dans un magasin de vente de carreaux à Douala où l'animal était détenu et un troisième, qui est considéré comme le cerveau de ce trafic, n'était pas présent pendant l'opération, et les efforts se sont poursuivis pour l'appréhender. Il a finalement été arrêté aux côtés d'un quatrième trafiquant.

Le chimpanzé a été secouru et emmené au sanctuaire à primates de Pongo Songo où il reçoit des soins depuis son arrivée.

Un trafiquant a été arrêté avec 77 kg d'écaillés de pangolins à Bertoua, dans la région de l'Est. Les écaillés ont été transportés dans un pick up. Il a été révélé que le trafiquant a incité plusieurs braconniers dans la région, en particulier autour du barrage de Lom Pangar et dans la zone de Deng Deng; ceci en vue de fournir des écaillés de pangolin et d'autres produits de la faune à plusieurs trafiquants venant de certaines grandes villes du pays.

Un trafiquant a été interpellé lorsqu'il tentait de vendre un pangolin fraîchement abattu près de Ndikinimiki sur l'axe routier Yaoundé - Bafoussam.

### **Enquêtes**

- **13 missions d'enquête dans 5** sur 10 régions du Cameroun, dont les régions du Littoral, de l'Ouest, de l'Adamaoua, du Centre et de l'Est.
- Une enquête minutieuse et une bonne collaboration avec le parquet de Douala Bonanjo a conduit à l'arrestation de 2 trafiquants impliqués dans un trafic qui a vu la saisie d'un chimpanzé vivant à Douala.
- Une bonne enquête à Bertoua a conduit à l'arrestation d'un trafiquant avec 77.35kg d'écaillés de pangolins qui ont été saisies.
- Le Chef du Département a tenu des réunions avec certains responsables des douanes et des Eaux et Forêts de la section fret de l'aéroport de Douala ainsi qu'avec un responsable du projet "Ebo Forest Research" pour construire une plate-forme de collaboration.

Tableau des enquêtes

<b>Missions d'enquête</b>	<b>Regions</b>	<b>Nombre d'opérations</b>	<b>Nombre de trafiquants arrêtés</b>
13	5	2	3

### **Opération**

3 opérations réalisées ce mois avec le MINFOF et 4 trafiquants arrêtés.

8/11/2021 - 2 trafiquants de chimpanzé arrêtés à Douala, Région Littoral suite à la saisie d'un bébé chimpanzé et l'arrestation le mois dernier de 2 trafiquants. Les 2 premiers trafiquants ont été arrêtés dans un magasin de vente de carreaux à Douala où l'animal était détenu à et le troisième trafiquant, qui est considéré comme le cerveau de ce trafic, n'était pas présent lors de l'opération, et les efforts se sont poursuivis pour l'appréhender. Il a été arrêté plus tard aux côtés d'un quatrième trafiquant. Quant au chimpanzé, il a été secouru et emmené au sanctuaire à primates de Pongo Songo où il reçoit des soins appropriés.

14/11/2021 - Un trafiquant a été arrêté à Bertoua, région de l'Est, avec 77 kg d'écailles de pangolins. Il a transporté les écailles dans un pick up. Il a incité plusieurs braconniers dans la région, en particulier autour du barrage de Lom Pangar et dans la zone de Deng Deng. Il approvisionne aussi plusieurs autres trafiquants venant de certaines grandes villes en écailles de pangolins et autres produits de la faune. Il est conducteur d'un véhicule de transport en commun sur la route Bertoua - Lom Pangar et se sert de cette activité pour le transport et la

vente illégales des écailles de pangolins. Il connaît le moment propice pour déplacer les écailles des petites localités où il les achète, puisqu'il maîtrise parfaitement le fonctionnement des postes de contrôles forestier et faunique.

27/11/2021 - Un trafiquant a été arrêté avec un pangolin fraîchement abattu sur l'axe routier Yaoundé - Bafoussam, près de Ndikinimiki. On pouvait voir du sang sur la tête du pangolin qui venait probablement d'être écrasé. Les espèces sauvages protégées sont généralement brandies à la main ou suspendues à un morceau de bâton le long des grands axes routiers du pays pour être vendues, malgré leur statut d'espèces protégées et l'illégalité de leur commercialisation. L'opération vient rappeler que les espèces protégées demeurent protégées et qu'il est illégal d'en faire le commerce.

Tableau des opérations

<b>Nombre d'Opérations</b>	<b>Régions</b>	<b>Nombre de trafiquants arrêtés</b>	<b>Produits prohibés</b>
3	3	7	77kg d'écailles de pangolins et un pangolin

### **Département Juridique**

- Le Département juridique de la LAGA a effectué 10 missions en dehors de Yaoundé - région du Centre : 3 à Ebolowa (Sud), 1 à Douala (Littoral), 1 à Nanga Eboko (Centre), 1 à Mfou (Centre), 1 à Bafia (Centre), 2 à Bertoua (Est) et 1 à DSchang (Ouest).

- Il y a 15 trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci : 6 dans la région de l'Est, 2 dans la région du Sud, 1 dans la région du Littoral et 6 dans la région de l'Ouest.

- 34 affaires ont été suivies par le Département juridique au cours du mois.

- 31 affaires ont été renvoyées.

- 1 trafiquant a été condamné et deux autres ont vu leur condamnation et leurs peines confirmées en Appel.

- Poursuites : Il y a eu 2 décisions de justice ce mois-ci.

- 18/10/2021 : La Cour d'appel du Sud a maintenu les sanctions (6 mois de prison et 66 500 000 FCFA de dommages et intérêts) infligées à PEKASSA Adamou et MAH MVOMO par le premier juge.

Ils avaient été arrêtés à Djoum le 12/12/2017, pour détention et circulation illégales de 216 défenses d'éléphants et 81 queues d'éléphants.

- 27/10/2021 : Le Tribunal de Première Instance de Nanga-Eboko a reconnu l'accusé EKANGA Jean de Dieu coupable des faits mis à sa charge et l'a condamné à payer 100 000 FCFA d'amende et 500 000 FCFA de dommages et intérêts.

Il avait été arrêté à Nanga-Eboko le 10/05/2021 pour détention illégale d'un chimpanzé vivant.

**Tableau des activités du département**

Nbre de missions (hors de Yaoundé)	Nbre de décisions de justice	Nbre de trafiquants condamnés à des peines de prison	Peine de prison (en Mois )	Nbre de trafiquants condamnés (pas de peines de prison)	Nbre de d'Appel interjété	Nbre d'affaires suivies en justice
10	2	2	06 mois ( Arrêt de la cour d'appel)	1	0	31

### **Medias**

- 38 articles ont été produits et transmis aux médias, notamment à la presse écrite, la radio et Internet. C'est-à-dire 19 articles pour la presse (12 en anglais et 7 en français), 9 flashs informations radiophoniques (5 en français et 4 en anglais) et 10 publications sur Internet (8 en français et 2 en anglais).
- Pour un total de 20 éléments médiatiques produits en français, 18 en anglais, soit 52,6 % en français et 47,4 % en anglais.
- Les sujets sont centrés sur la mise en œuvre de la loi faunique notamment : l'arrestation de deux trafiquants avec 20 perroquets gris à queue rouge à Ebolowa, l'arrestation de 2 trafiquants de chimpanzé à Douala et l'arrestation d'un trafiquant avec plus de 77 kg d'écaillés de pangolins à Bertoua.

### *Tableau des publications médiatiques*

<i>Nbre d'éléments</i>	<b>TV</b>	<b>Radio</b>	<b>Presse écrite</b>	<b>Internet</b>
<b>38</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>10</b>

### Relations extérieures et politique

#### Relations extérieures et politique

- Le Directeur adjoint a fait une présentation sur la criminalité en ligne liée aux espèces sauvages et sur les initiatives et l'expérience de LAGA en matière de détection et de répression au cours d'une formation à l'intention de certains hauts fonctionnaires de la gendarmerie, de la police, des douanes et des Eaux et Forêts.
- Le Directeur adjoint a participé à un atelier organisé par le Haut-Commissariat de Grande Bretagne au Cameroun en vue de créer une synergie d'actions sur les stratégies de communication pour la prochaine COP26 qui se tiendra à Glasgow.
- Le Chef du Département juridique, accompagné d'un conseiller juridique, a tenu une réunion avec le Procureur de la République de Bertoua pour discuter des stratégies juridiques peu avant une opération, tandis qu'il a tenu une autre réunion avec le Procureur de la République à Dschang sur les stratégies relatives à une affaire pendante en instance.
- Un conseiller juridique a tenu deux réunions avec le Procureur de la République de Bafia pour discuter des stratégies juridiques avant une opération. Il a également tenu une autre réunion avec le Procureur de la

République d'Ebolowa pour discuter des stratégies juridiques pour une affaire en cours.

### **Direction**

- Les rapports d'activités du mois de septembre ont été rédigés et mis en ligne.

### **Activisme**

Toutes les activités de promotion de l'activisme menées par la famille LAGA sont en ligne et peuvent être consultées sur le site de LAGA– <http://www.laga-enforcement.org/Actiwithvism/tabid/77/Default.aspx>.

### **Finances**

Les rapports financiers sont en préparation et seront disponibles dès que possible sur le site Web de LAGA.

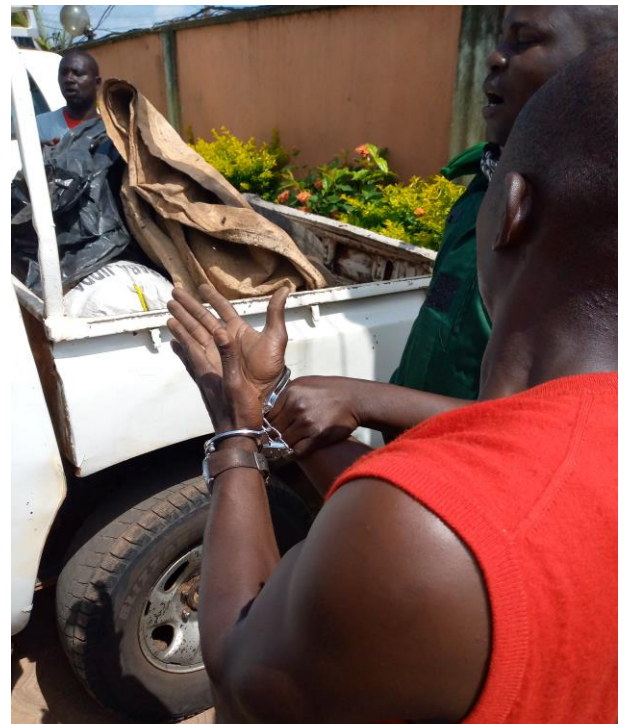
### **Lien du mois**

Camer be, un site d'information en ligne ce mois-ci, a publié l'histoire de quatre trafiquants arrêtés avec un chimpanzé à Douala. Ils ont été arrêtés pour détention illégale dudit chimpanzé retrouvé dans un entrepôt proche d'un magasin de vente de carreaux chinois au quartier de Nkouloloun.

<https://www.camer.be/mobile/88367/11:1/cameroun-four-people-arrested-with-a-stolen-baby-chimp-cameroon.html>



## Le mois en images



*Il a été trouvé avec 77 Kg d'écaillés de pangolins chargés dans un pickup et était sur le point de les vendre lorsqu'il a été interpellé*

